

Canton de Vaud

La Fondation Givel encouragera la nouveauté, l'audace, le dépassement de soi et l'excellence.

Inaugurée le 18 avril prochain, la Fondation Givel distribuera des bourses d'encouragement dans les domaines des arts et de la santé. Active dans le Canton de Vaud, la Fondation s'adressera à des individus et soutiendra des projets originaux et qualitatifs. Elle a été fondée grâce à Anne-Claire Givel Fuchs, la dernière descendante de la famille, dans le sillage du décès en 2015 de son frère Jean-Claude Givel, chirurgien et collectionneur passionné.

Il aura fallu 9 ans après la disparition soudaine de Jean-Claude Givel pour que ce projet de fondation voie le jour. « Grâce à la fortune familiale, j'ai pu soutenir de nombreuses institutions et finalement donner naissance à la fondation qui porte notre nom. C'était le projet de mon frère mais il nous a quitté avant de le concrétiser » explique Anne-Claire Givel Fuchs, cofondatrice de cette nouvelle institution philanthropique. La Fondation sera active dans les domaines de prédilection de cette famille vaudoise très engagée : l'art et la santé. Jean-Christophe de Vries, co-fondateur et président de la Fondation, rappelle que « la Fondation prolonge l'esprit des Givel si bien incarné par Jean-Claude Givel : précurseur, pragmatique, tourné vers la jeunesse, la nouveauté et l'avenir ».

Soutenir les arts visuels, la musique et la danse

La Fondation Givel soutiendra des projets dans les domaines des arts visuels, de la musique et de la danse, sous toutes ses formes d'expression. Si les institutions ne pourront pas déposer de requête de soutien auprès de la Fondation, en revanche, les artistes, musiciens, créateurs, écrivains, danseurs, chorégraphes, chercheurs et historiens de l'art pourront s'y adresser sans avoir besoin de créer une association.

Répondre aux besoins de la santé

Dans le domaine de la santé, la Fondation soutiendra notamment des séjours à l'étranger qui permettent d'acquérir une nouvelle technique avec un retour programmé dans le Canton de Vaud. Une bourse spéciale sera affectée aux soins infirmiers auxquels la cofondatrice a dédié sa vie professionnelle.

Commissions de sélection

Deux commissions indépendantes de sélection ont été créées pour garantir l'impartialité. Les commissions sélectionneront les requêtes de soutien et le Conseil fixera les montants et la liste définitive des projets soutenus. Ce choix en deux étapes complémentaires garantira un processus de sélection neutre. La commission arts est présidée par Brigitte Waridel (ancienne cheffe du Service des affaires culturelles du Canton de Vaud) et la commission santé par le Professeur Jean-Daniel Tissot (ancien doyen de la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne).

Inauguration et ouverture aux requêtes de soutien le 18 avril 2024.

www.fondationgivel.ch

CONTACTS

Jean-Christophe de Vries
Cofondateur & Président
+41 78 842 13 42
j.devries@fondationgivel.ch

Fondation Givel
c/o Ariane Wunderli
Chemin de Champ Bally 7
1618 Châtel-St-Denis